



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 18 décembre 2019 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. HERGAT Michel	M. BARBE Jérôme
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	M. BAUR Denis
M. DI BARTOLOMEO R	Mme FRIIO Marie-Rose	M. PHILIPPE Lionel	M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel
M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno
M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie	Mme BEY Michèle	M. FRIJO Antoine
M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge
Mme KHAMASSI Kheira	M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François	M. PERON Patrick
Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul		

Procurations :

M. CINO Frédéric	a donné procuration à	M. JURCZAK Serge
M. BOGUET Henri		M. ANDRE René
M. LOUIS Jean-Charles		M. BECKER Patrick
M. CHRISTNACKER D.		Mme RENAUX Patricia
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
Mme ZYDEK Christine		M. NOEL Guy
Mme BRIER Marcelle		M. SAPIN Bruno
M. OCTAVE Henri		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. KLOP Jean	M. LEBOURG Gérard	M. PERLATI Daniel
M. SZUREK Michel	Mme SASSELLA Sylvie	M. LANGENFELD Guy
M. IORIO Antoine		

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François	M. WANNINGER J.-Marc	M. DORVEAUX Lionel
Mme FICARRA Béatrice	M. BROUILLET Laurent	

La séance débute à 18h12.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 33
Procurations : 8
Absents : 17

Installation de Mme BEY au point 2. Arrivée de M. GREINER au cours du point 3

A partir du point 3 :

Membres en exercice : 59
Présents : 35
Procurations : 8
Absents : 16

Au cours du point 4, sortie de M. BAUR

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 8
Absents : 17

A partir du point 6 :

*Au cours du point 6 retour de M. BAUR et arrivée de M. BARBE.
M. BAUR, M. BECKER, M. PETERMANN, M. SAPIN membre du CA de la SODEVAM ne participent pas au vote.*

Membres en exercice : 59
Présents : 36
Procurations : 8
Absents : 15

A partir du point 8 :

Au cours du point 8, arrivée de M. PERRON et de M. LORENTZ

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

Pour le vote du point 10 :

M. BARBE (PDG de Trans Fensch) ne prend pas part au vote.

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

A partir du point 13 :

Au cours du point 13, arrivée de Mme CEDAT-VERGNE

Membres en exercice : 59
Présents : 39
Procurations : 8
Absents : 12

A partir du point 21 :

Au cours du point 21, sortie de M. FERRERO

Membres en exercice : 59
Présents : 38
Procurations : 8
Absents : 13

La séance est levée à 19h05.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, responsable juridique du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citèzen du SMiTU
M. DEFAZIO Jérémy, chargé de communication et marketing du SMiTU

Début de la séance à 18h12

Mme la Directrice Générale fait lecture des procurations

Le Président pense que ce sera le dernier Comité Syndical de la mandature.
Il propose de passer les points 21 et 22 en premier.

Point 1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le Président propose de désigner Monsieur Matthieu PETERMANN puisqu'il est le plus jeune délégué de l'assemblée.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 2 – Installation d'un nouveau délégué de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Il est proposé d'installer Madame Michèle BÉRY comme nouvelle déléguée au SMiTU.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 3 – Installation d'un délégué dans la Commission Finances – Personnel

Il est proposé d'installer Madame Michèle BAY au sein de la Commission Finances et Personnel.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 4 – Approbation du Procès-verbal du Comité Syndical du 25 septembre 2019

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 5 – Approbation du Procès-verbal du Comité Syndical du 23 octobre 2019

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 6 – Bilan de clôture du marché n°- 2015/0005 de mandat de maîtrise d'ouvrage du projet de TCSP du SMiTU et décision de quitus

M. BAUR, M. BECKER, M. PETERMANN, M. SAPIN membre du CA de la SODEVAM ne participent pas au vote.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 7 - Décision modificative n°3 Exercice 2019

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 8 - Modification du mode de calcul des participations des collectivités

Monsieur MEDVES dit qu'un deal avait été passé avec Gandrange et Cattenom. La CAVF a payé pendant plus de 6 années par solidarité environ 700 000 €.

Il a participé à toutes les commissions et les communes isolées ont proposé de sortir le potentiel fiscal du calcul. Il se félicite du travail réalisé et de la solution trouvée.

Monsieur SAPIN dit que le même travail a été fait par la CAPFT.

Monsieur JURCZAK pense que sur ce dossier, il y a des rappels historiques à faire. Il comprend la réflexion des communes isolées. Le bon sens a primé.

Monsieur BAUR s'exprime au nom des communes isolées. Le calcul est juste et équitable. C'est un geste fort.

Le Président tient à remercier Monsieur SAPIN et Monsieur MEDVES pour leurs actions sur ce dossier.

Le point est adopté avec 2 absents : M. Philippe et Mme FRIIO.

Point 9 - Modification des dispositions financières des statuts du Syndicat

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 10 - Avenant n°11 au contrat d'obligation de service public pour l'exploitation de services de transports publics du SMiTU Thionville Fensch

M. BARBE (PDG de Trans Fensch) ne participe pas au vote.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 11 - Budget Primitif 2020

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 12 – Participation des collectivités 2020

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 13 - Modification de l'Autorisation de Programme /Crédits de Paiement du Projet Citézen

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 14 - Convention de financement du 3^{ème} appel à projet

Le Président remercie Monsieur BALCERZAK pour son investissement. Il le remercie pour sa présence lors de la réunion avec la DREAL et la DDT.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 15 - Lancement d'un marché de Maîtrise d'œuvre infrastructure lignes, systèmes, et P+R

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 16 - Lancement d'un concours de Maîtrise d'œuvre pour le nouveau dépôt

Monsieur JURCZAK s'exclame « Enfin ! ». Le Président demande à ce que son propos soit mentionné dans le compte-rendu.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 17 - Acquisitions foncières de terrain SNCF et occupations temporaires du domaine public de la ville de Thionville et du domaine public ferroviaire

Le Président félicite Monsieur BALCERZAK pour son travail avec la SNCF.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 18 - Convention avec INRAP pour diagnostic archéologique

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 19 – Rapport d'activité Trans Fensch

Monsieur BARBE (PDG de Trans Fensch) ne prend pas part à la prise d'acte.

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 20 – Modification des Conditions Générales de Vente sur le réseau Citéline

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 21 - Modification de la grille tarifaire Citéline

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 22 - Modification de la délibération n°2019/44 – cession à titre onéreux d'un ensemble immobilier du domaine privé du SMiTU

Le point est adopté à l'unanimité.

Point 23 - Entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour les lots 1 et 2 du marché d'ouvrage d'art de franchissement de la Moselle

Monsieur BALCERZAK en profite pour féliciter le travail réalisé par ce Comité Syndical. Il a une pensée pour Monsieur MILANESI ainsi que pour Monsieur MIZZON qui a remis le pied à l'étrier du syndicat. Il remercie le personnel qui a accompagné les élus. Nous pouvons tous nous féliciter du travail accompli. Il a découvert des gens fantastiques.

Point 24 – Décisions prises en vertu de la délégation permanente du Président

Pas de commentaire.

Point 25 - procédure de cession d'un abri semi habitable (type chalet) non utilisé

Pas de commentaire.

La séance est levée à 19h05.

Le secrétaire de séance

Mathieu Petermann

